



## **AFRIQUE/MADAGASCAR - Donner une possibilité d'instruction adaptée également aux enfants handicapés**

Antananarivo (Agence Fides) – A Madagascar, ce sont près de 200.000 enfants qui se trouvent exclus de l'instruction scolaire à cause de leurs handicaps. En 2008, le gouvernement avait émis un décret prévoyant l'introduction d'un programme d'intégration des enfants handicapés. Malheureusement, il fut bloqué l'année suivante par le coup d'Etat dans le cadre duquel fut décidée une forte réduction du budget de l'instruction, le limitant aux financements provenant de bienfaiteurs, les crédits passant ainsi de 82 millions de dollars en 2008 à 14,9 millions de dollars en 2012. L'impossibilité pour le gouvernement de payer les enseignants a imposé la levée de frais scolaires, ce qui a provoqué un nouvel appauvrissement des familles pauvres. Selon le Southern Africa Regional Food Security Update de février 2012, les quatre cinquièmes de la population de Madagascar sont contraints à vivre avec moins d'un dollar par jour, sachant que les familles pauvres dépensent 74% de leurs revenus pour la nourriture. Par conséquent, les inscriptions scolaires ont diminué. En 2010, elles étaient de 73,4% contre 83,3% en 2005.

Dans les régions du sud de Madagascar – Atsimo Atsinanana, Melaky, Atsimo Andrefana, Androy et Anosy – le taux des inscriptions à l'école primaire est inférieur à 55%. Un quart des enfants malgaches, soit près d'un million, ne va pas à l'école. Le nombre de ceux qui abandonnent les études a, lui aussi, augmenté : sur 100 enfants qui commencent à fréquenter l'école primaire, 25 ne parviennent pas au niveau du collège et seuls 33 le fréquentent. La situation est encore plus mauvaise pour les enfants handicapés, puisque leur taux d'inscription est de 11%. Les parents de ces enfants préfèrent en effet ne pas les envoyer à l'école pour leur éviter d'être marginalisés et parce qu'ils sont convaincus qu'envoyer à l'école un enfant handicapé constitue une perte de temps et d'argent. Finalement, trois ans après sa première institution, le programme d'intégration scolaire prévoyant un laboratoire pour les enfants souffrant de handicaps visuels, physiques et mentaux, est entré dans sa phase d'application. En outre, environ 400 enseignants ont reçu une formation spécifique. (AP) (Agence Fides 02/10/2012)